المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

Les conditions de formation et les effets des mobilisations collectives

Une analyse théorique et une comparaison exploratoire dans quatre pays

The Conditions of Formation and the Effects of Collective Mobilizations: A Theoretical Analysis and an Exploratory Comparison in Four Countries

Ali Lahrichi

Docteur en Droit Public et Sciences Politiques — Université Mundiapolis

International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences, Vol. 2, No. 11 (N° 13), November 2026, pp. 408-421.
https://doi.org/10.63585/XJWI5601

Résumé

Pourquoi des difficultés durables ne produisent-elles parfois aucune protestation visible, alors qu'un événement circonscrit favorise un engagement rapide ? Cet article distingue la formation du mécontentement, sa transformation en capacité collective et la conversion de cette capacité en effets politiques. Il articule frustration relative, défection et prise de parole, ressources, cadrages, identités, réseaux et opportunités politiques. Son argument central est que la portée politique du nombre dépend de la coordination, des leviers de pression et des possibilités de traduction institutionnelle. Des exemples issus de recherches établies éclairent ces mécanismes. Une comparaison documentaire exploratoire de séquences françaises, italiennes, espagnoles et indiennes d'octobre 2026 en précise les usages et les limites. L'analyse différencie convergence des interprétations, coordination des actions et accord sur les résultats attendus. Elle formule des propositions de recherche sans attribuer d'issue définitive aux mobilisations en cours.

Mots clés

Mobilisations collectives ; frustration relative ; prise de parole ; convergence ; coordination ; effets politiques ; comparaison internationale.

Abstract

Why do persistent grievances sometimes produce little visible protest, whereas a specific event can trigger rapid engagement? This article distinguishes the formation of discontent, its conversion into collective capacity, and the translation of that capacity into political effects. It connects relative deprivation, exit and voice, resources, framing, identities, networks and political opportunities. Its central argument is that numbers acquire influence through coordination, leverage and institutional translation. Examples drawn from established research clarify these mechanisms. An exploratory documentary comparison of protest episodes in France, Italy, Spain and India in October 2026 identifies their analytical uses and limits. The article distinguishes shared interpretations, coordinated action and agreement on acceptable outcomes. It develops research propositions without claiming definitive outcomes for ongoing mobilizations.

Introduction

La visibilité d'une mobilisation rend son existence perceptible, mais elle n'en livre pas l'explication. Des personnes se rassemblent, des slogans circulent et des interlocuteurs publics sont désignés. Ces observations ne renseignent qu'imparfaitement sur les conditions qui ont permis de surmonter les

hésitations individuelles, de relier des expériences différentes et de maintenir une action commune. Elles ne permettent pas davantage de savoir ce que les participants pourront obtenir. La présence dans l'espace public constitue un point de départ pour l'analyse, et non une preuve suffisante de puissance politique.

Deux problèmes doivent être distingués. Pourquoi une mobilisation apparaît-elle à un moment donné, alors que certaines difficultés lui préexistent ? Pourquoi des mobilisations d'ampleur comparable connaissent-elles des trajectoires différentes ? L'élargissement, la durée, la capacité à perturber une activité et l'accès à la négociation peuvent varier indépendamment. Une manifestation importante peut rester sans prolongement ; une mobilisation moins nombreuse peut disposer d'un levier décisif sur un secteur d'activité. Le nombre demande donc à être expliqué autant qu'il peut contribuer à expliquer.

Nous posons la question suivante : dans quelles conditions des mécontentements socialement différenciés se transforment-ils en capacité d'action collective, et comment cette capacité produit-elle des effets politiques et sociaux ? L'argument défendu distingue plusieurs conversions incertaines : de l'expérience insatisfaisante au grief, du grief à l'engagement, des engagements à la coordination, puis de la capacité collective à une réponse effective. Ces conversions ne constituent pas des étapes obligatoires. L'action peut aussi transformer les attentes et déplacer ses propres objectifs.

La contribution tient à l'articulation de mécanismes établis et à la distinction de leurs objets. Nous réservons l'expression de capacité collective à la possibilité de coordonner et de renouveler une action ; l'influence désigne une modification identifiable du comportement, de l'agenda ou des décisions d'autres acteurs. Une synthèse théorique problématisée, éclairée par des exemples documentés, précède une comparaison exploratoire de quatre séquences récentes. Celle-ci précise des mécanismes et des différences de configuration ; elle ne prétend pas mesurer les effets définitifs de mouvements encore en cours.

1 Définir la mobilisation sans présupposer son unité

1.1 De la participation à la mobilisation collective

Pour les besoins de cette analyse, une mobilisation collective désigne un processus par lequel des acteurs coordonnent des activités et engagent des ressources pour soutenir une revendication, défendre une situation ou obtenir une transformation. Cette définition de travail requiert une orientation commune minimale et des relations entre les contributions. Elle n'exige ni organisation juridiquement constituée, ni programme exhaustif, ni direction centralisée. Elle permet en revanche de distinguer la mobilisation d'une simple coexistence physique ou d'une addition de réactions sans coordination identifiable.

Cette délimitation rejoint les distinctions de Neveu entre dimensions de l'action collective, engagement concerté pour une cause et formes d'organisation.[1102] Les cibles peuvent être un État, une entreprise ou un employeur. L'action collective constitue une catégorie plus large et peut comprendre des activités de coopération sans revendication.

La protestation désigne une expression d'opposition ; elle ne résume pas toutes les activités d'un collectif, qui peut aussi informer, négocier ou saisir une juridiction. Le mouvement social implique davantage qu'un événement isolé : des relations, des revendications et des interactions conflictuelles doivent se prolonger dans le temps. Tarrow invite précisément à étudier la coordination et le maintien de cette confrontation.[1103]

[1102] Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, 8e éd., Paris, La Découverte, 2025, chap. I et II.

[1103] Sidney Tarrow, *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, 2e éd., Cambridge, Cambridge University Press, 1998, chap. 1.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

Une manifestation constitue un événement ; une séquence relie plusieurs activités par des acteurs, des revendications ou une coordination. Le pays n'est pas, à lui seul, une unité d'analyse : il faut identifier les groupes concernés et leurs relations avec les non-participants.

1.2 Une unité revendiquée et toujours partielle

Les expressions « le peuple », « les jeunes » ou « les citoyens » appartiennent aussi au langage de la mobilisation. Elles peuvent contribuer à élargir une cause, mais ne prouvent pas l'homogénéité de ses participants ni leur représentativité statistique. Une recherche doit distinguer l'identité publiquement revendiquée, les caractéristiques des personnes effectivement engagées et les populations auxquelles les porte-parole déclarent s'adresser. La génération constitue, de ce point de vue, une hypothèse de différenciation à examiner ; elle ne fournit pas une explication suffisante par son seul énoncé.

Une même participation visible peut recouvrir des raisons différentes. Certains défendent une revendication sectorielle, d'autres expriment une défiance plus générale, tandis que d'autres encore viennent soutenir des proches. Cette pluralité n'empêche pas l'action commune. Elle oblige à rechercher les accords qui la rendent possible et les désaccords qu'elle suspend provisoirement. Il est donc préférable d'étudier l'unité comme une construction variable plutôt que comme une propriété acquise dès le premier rassemblement.

2 Du mécontentement aux réponses individuelles

2.1 Gurr et la formation d'un écart jugé injustifiable

Dans Why Men Rebel, Ted Robert Gurr définit la frustration relative par l'écart perçu entre les biens et conditions de vie auxquels les acteurs estiment avoir droit et ceux qu'ils pensent pouvoir atteindre ou conserver. La privation ne se mesure donc pas seulement au niveau absolu des ressources. Une baisse des possibilités, une élévation des attentes ou l'interruption d'un progrès anticipé peuvent nourrir cet écart.[1104] Son objet principal demeure la violence politique : l'utilisation de son analyse pour comprendre l'ensemble des mobilisations exige d'expliquer les médiations entre insatisfaction, engagement et formes d'action.

Cette distinction éclaire, par exemple, deux situations analytiquement différentes : un salarié qui redoute de perdre une protection acquise et un diplômé dont les possibilités professionnelles restent inférieures à ses attentes. Ces illustrations ne décrivent pas des personnes enquêtées. Elles montrent pourquoi une difficulté similaire ne reçoit pas partout la même signification. Il faut documenter les comparaisons, les droits estimés légitimes et les perspectives perçues, sans déduire le sentiment d'injustice d'un indicateur de revenu ou d'emploi.

L'approche doit également être discutée. À partir d'analyses individuelles dans plusieurs pays africains, Bartusevičius et van Leeuwen différencient l'infériorité économique perçue et l'anticipation d'une détérioration de sa propre situation ; leurs résultats soutiennent davantage la seconde pour expliquer la motivation à la violence.[1105] Ce résultat ne se transpose pas mécaniquement à la manifestation pacifique. Il montre surtout que la frustration relative doit être décomposée et éprouvée, plutôt qu'invoquée comme une explication générale de toute contestation.

Nous distinguons donc la situation vécue, l'écart jugé injustifiable et l'attribution d'une responsabilité. Un problème peut être considéré comme personnel, inévitable ou collectivement produit. Même lorsqu'un responsable public est désigné, l'engagement reste à expliquer : la reconnaissance d'une injustice ne fournit ni les relations nécessaires pour agir ni la conviction qu'une action sera utile.

2.2 Hirschman et la pluralité des réponses à l'insatisfaction

[1104] Ted Robert Gurr, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970, p. 13 et chap. 2. La définition porte sur des attentes et des possibilités perçues, et non directement sur un niveau de pauvreté.

[1105] Henrikas Bartusevičius et Florian van Leeuwen, « Poor Prospects—Not Inequality—Motivate Political Violence », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 66, n° 7–8, 2022, p. 1393–1421. L'objet étudié est la motivation à la violence politique.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

Albert O. Hirschman distingue la défection, qui consiste à quitter une relation ou une organisation, et la prise de parole, qui vise à en modifier le fonctionnement. La loyauté infléchit leur articulation : l'attachement peut retarder le départ et donner davantage de place à l'effort de correction. Elle ne se réduit donc ni à une troisième option indépendante ni à l'acceptation silencieuse.[1106]

La défection peut affaiblir la prise de parole ou lui servir d'appui. Une sortie facilement accessible peut réduire l'incitation à protester ; la possibilité crédible d'un départ peut aussi donner du poids à la parole de celui qui reste.[1107] À titre d'illustration analytique, un membre attaché à son organisation peut demander une réforme tout en menaçant de la quitter. La fidélité constitue alors un ressort de l'intervention, plutôt qu'un signe de satisfaction.

Pour les mobilisations, cette perspective impose de comparer les réponses à une même insatisfaction. Certains prennent publiquement la parole, d'autres interviennent dans un cadre interne ou se retirent. Mais quitter un parti, changer de fournisseur et émigrer ne sont pas des conduites équivalentes ; l'abstention électorale ne constitue pas toujours une défection intentionnelle. Les catégories doivent être rapportées à une relation et à un sens documentés. Enfin, la prise de parole peut rester individuelle : son passage à l'action collective exige une explication supplémentaire.

2.3 Le coût de l'engagement et ses ressorts relationnels

Mancur Olson introduit une difficulté décisive : l'existence d'un intérêt commun n'implique pas que chacun contribue à sa défense. Lorsque les bénéfices d'une action restent accessibles aux non-participants, un individu peut laisser les autres en supporter le coût. L'organisation, la taille du groupe et les incitations différenciées participent à l'explication de la contribution.[1108] Ce raisonnement oblige à expliquer pourquoi les personnes agissent, au lieu de traiter l'engagement comme la conséquence spontanée d'une préférence partagée.

Notre analyse élargit ce questionnement aux contraintes concrètes de disponibilité. Une participation peut coûter du temps, un revenu, un déplacement ou l'exposition de proches. Les coûts varient selon le statut professionnel, les responsabilités familiales et les protections disponibles. Ne pas se rendre à une manifestation ne signifie donc pas nécessairement bénéficier opportunément de l'engagement d'autrui. Une personne peut soutenir une cause, contribuer autrement ou se trouver dans l'impossibilité de participer au répertoire d'action le plus visible.

Van Zomeren, Postmes et Spears relient injustice perçue, efficacité collective et identité sociale. Leur synthèse plaide pour une analyse conjointe de ces dimensions.[1109] Jasper invite à différencier les processus émotionnels : les émotions interviennent dans l'action politique, mais elles ne favorisent pas toutes l'engagement ni de manière uniforme.[1110] L'indignation doit donc être étudiée avec l'espoir, la peur et les attachements ; croire une situation injuste et croire possible sa transformation sont deux jugements distincts.

L'étude de McAdam sur le Freedom Summer de 1964 offre un exemple empirique : elle compare 720 candidats effectivement partis au Mississippi à 241 qui ne sont pas venus. Les participants se distinguent notamment par leurs affiliations, leur expérience antérieure et leurs liens avec d'autres

[1106] Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1970, chap. 2, 3 et 7.

[1107] Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty*, *op. cit.*, chap. 7, p. 82–83, sur la possibilité de sortie comme appui à la prise de parole.

[1108] Mancur Olson, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1965, chap. I.

[1109] Martijn van Zomeren, Tom Postmes et Russell Spears, « Toward an Integrative Social Identity Model of Collective Action: A Quantitative Research Synthesis of Three Socio-Psychological Perspectives », *Psychological Bulletin*, vol. 134, n° 4, 2008, p. 504–535.

[1110] James M. Jasper, « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, vol. 37, 2011, p. 285–303.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

participants.[1111] Cette enquête sur un engagement coûteux ne représente pas toutes les mobilisations ; elle montre toutefois l'intérêt de confronter des motivations déclarées aux relations qui permettent de les concrétiser, et d'inclure ceux qui se retirent.

2.4 Les trajectoires et les transformations de l'engagement

L'approche processuelle de Fillieule traite l'engagement comme une activité qui évolue en intensité et en durée. Elle articule les raisons d'agir aux positions successivement occupées et associe l'étude de l'engagement à celle du désengagement et du non-engagement.[1112] Les trajectoires constituent ainsi un niveau d'analyse entre les dispositions individuelles et les transformations d'un collectif.

Cette perspective permet de préciser une limite du raisonnement par déclenchement. L'événement visible peut être nouveau sans que les relations qui le rendent possible le soient entièrement. Une personne peut entrer pour la première fois dans une manifestation après avoir participé à d'autres activités collectives. Inversement, une expérience antérieure peut encourager l'engagement ou alimenter la méfiance envers certaines organisations. Il faut reconstituer ces parcours au lieu de qualifier indistinctement les participants de nouveaux acteurs.

La participation peut aussi modifier les attentes. La coopération, les conflits internes et les relations avec les autorités transforment les raisons de rester ou de partir. L'enquête doit suivre ces changements, sans les réduire à des incohérences individuelles.

3 Construire une capacité collective

3.1 Les ressources et le travail ordinaire de coordination

McCarthy et Zald déplacent l'attention vers la mobilisation des ressources et les relations entre organisations, soutiens, médias et autorités. Leur perspective aide à expliquer pourquoi des griefs partagés ne débouchent pas partout sur des activités comparables.[1113] Elle ne suppose pas que les acteurs n'auraient que des motivations matérielles : elle examine les moyens par lesquels une aspiration devient réalisable.

Dans le cadre proposé ici, coordonner signifie rendre les contributions compatibles : choisir des lieux et des horaires, répartir des tâches, transmettre une information fiable et résoudre des désaccords. Ce travail peut être assuré par une organisation ancienne, un collectif récent ou plusieurs réseaux reliés entre eux. L'absence de bureau officiel n'autorise pas à conclure à une absence de règles, d'intermédiaires ou de responsabilités. Il faut observer qui propose, qui décide, qui peut modifier un appel et qui obtient que cette modification soit suivie.

La continuité demande également de renouveler les ressources. Un rassemblement peut utiliser une disponibilité exceptionnelle, tandis que plusieurs semaines d'action exigent des relais. Les soutiens qui ne défilent pas peuvent assurer une assistance juridique, une traduction, une garde d'enfants ou une circulation de l'information. Les effectifs visibles ne mesurent donc qu'une partie de la capacité collective. La question devient celle de la reproduction de l'action et de sa répartition sociale.

3.2 Construire une cause commune sans supprimer les différences

Benford et Snow distinguent notamment le diagnostic du problème et de ses responsabilités, la définition d'une solution et la justification de l'engagement. Ces opérations de cadrage relient des expériences dispersées, sans que leur accord soit assuré.[1114] Une coalition peut partager le constat

[1111] Doug McAdam, « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, vol. 92, n° 1, 1986, p. 64–90. L'étude compare des candidats effectivement engagés et des candidats qui se sont retirés.

[1112] Olivier Fillieule, « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1–2, 2001, p. 199–215.

[1113] John D. McCarthy et Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212–1241.

[1114] Robert D. Benford et David A. Snow, « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, 2000, p. 611–639.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

d'une injustice et rester divisée sur la réponse à lui apporter. L'appel à agir exige encore que la participation apparaisse légitime ou utile.

Nous proposons de distinguer une convergence négative, fondée sur le refus d'une décision ou d'un interlocuteur, et une convergence positive, portant sur ce qui devrait être obtenu et selon quelles priorités. La première peut suffire à organiser une journée d'action. La seconde devient plus importante lorsqu'il faut négocier, apprécier une concession ou décider de poursuivre. Cette distinction ne classe pas les mobilisations selon leur maturité : elle repère deux dimensions qui peuvent coexister et évoluer.

Une coalition peut accepter des demandes communes tout en maintenant des objectifs propres. Sa cohésion dépend de règles : qui parle au nom de qui, quelles priorités sont retenues, quel accord engage quelles composantes ? Un slogan général peut faciliter le rassemblement tout en différant ces arbitrages, que la négociation rendra difficiles à éviter.

3.3 Le nombre comme résultat et comme information

Granovetter étudie les décisions dont les coûts ou bénéfices dépendent de la participation d'autres acteurs. Le seuil désigne le nombre ou la proportion de participants nécessaires pour qu'un individu agisse à son tour. Des dispositions moyennes voisines peuvent produire des résultats différents selon leur distribution.[1115] Le modèle oblige ainsi à rechercher les interdépendances entre décisions individuelles, plutôt qu'à lire les motivations dans les seuls effectifs.

Certains individus sont disposés à engager une action seuls ; d'autres attendent que plusieurs personnes participent avant de les rejoindre. L'élargissement dépend donc de la manière dont ces dispositions s'articulent. La présence de premiers participants peut entraîner de nouveaux engagements, mais elle peut aussi rester insuffisante pour convaincre ceux qui hésitent.

Pour notre problématique, le nombre peut constituer une information : d'autres acceptent d'agir, le risque semble davantage partagé ou une possibilité de changement paraît plus crédible. Ce mécanisme reste une hypothèse à documenter par les décisions des participants. Une augmentation des effectifs ne prouve pas, à elle seule, que les nouveaux venus ont rejoint l'action parce qu'ils ont vu les premiers. Il faut distinguer cet effet d'un appel organisationnel, d'une nouvelle mesure publique ou d'une variation des conditions d'accès.

Le comptage engage par ailleurs des opérations différentes. Un effectif simultané, le cumul de présences successives et le nombre de personnes distinctes ne sont pas interchangeables. De même, les abonnés d'un compte et les participants à une action ne mesurent pas la même chose. Lorsque les estimations divergent, l'écart doit être conservé avec l'identité des producteurs et leur méthode, si elle est disponible. Il n'est pas scientifiquement justifié de remplacer deux chiffres concurrents par leur moyenne sans information supplémentaire.

3.4 Les réseaux numériques et la question de l'organisation

Bennett et Segerberg distinguent une logique d'action collective fortement organisée et une logique d'action connective où le partage personnalisé de contenus prend une fonction organisatrice ; ils examinent aussi des configurations hybrides.[1116] Leur analyse des réseaux de protestation, notamment autour des Indignados et d'Occupy, montre l'intérêt de différencier transmission de messages et organisation de l'engagement. Elle ne permet pas de conclure à la disparition des relations en présence ou des organisations anciennes.

L'enjeu empirique est d'identifier ce que fait précisément un dispositif numérique : recruter, informer, débattre, décider, collecter ou rendre visible. Ces usages peuvent relever d'acteurs

[1115] Mark Granovetter, « Threshold Models of Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 6, 1978, p. 1420–1443.

[1116] W. Lance Bennett et Alexandra Segerberg, « The Logic of Connective Action: Digital Media and the Personalization of Contentious Politics », *Information, Communication & Society*, vol. 15, n° 5, 2012, p. 739–768.

différents. Un administrateur de groupe peut disposer d'un pouvoir de sélection de l'information sans être reconnu comme négociateur. Une audience internationale peut accroître la visibilité sans fournir de ressources utilisables localement. L'expression « mobilisation numérique » doit donc être décomposée en opérations observables.

Nous formulons ici une tension à examiner : une coordination souple peut faciliter l'entrée de nouveaux participants, tout en compliquant la désignation de représentants ou la stabilisation d'un accord. Ce n'est pas une fatalité des réseaux. Le problème dépend des règles d'autorisation, des mécanismes de contrôle et des relations avec d'autres structures. L'alternative entre horizontalité vertueuse et centralisation efficace serait trop sommaire pour expliquer la diversité des situations.

4 Des interactions conflictuelles aux effets de la mobilisation

4.1 Les opportunités et les contraintes dans le cours de l'action

Tarrow souligne le rôle des possibilités d'accès, des divisions entre élites, des alliances et des contraintes dans l'émergence de la contestation. Les menaces peuvent également inciter à agir.[1117] Une mobilisation ne s'explique donc pas seulement par ce que ses participants possèdent ou ressentent : leurs relations avec les autres acteurs et leurs transformations comptent aussi.

Il convient néanmoins d'éviter un raisonnement circulaire qui reconnaîtrait une opportunité chaque fois qu'une mobilisation se développe. Dans notre grille, une modification de contexte doit pouvoir être identifiée indépendamment de son résultat : ouverture d'une procédure, changement de coalition, décision judiciaire ou disponibilité nouvelle d'un allié. Il faut ensuite établir comment les participants en ont eu connaissance et ce qu'ils en ont fait. Une possibilité institutionnelle qui demeure ignorée ne produit pas nécessairement les mêmes effets qu'une ouverture interprétée comme accessible.

Le contexte ne reste pas extérieur à l'action. Une mobilisation peut rendre un problème plus coûteux à ignorer, créer des alliances ou durcir des oppositions. Les réponses publiques peuvent à leur tour modifier le recrutement et les objectifs. L'analyse doit suivre ces ajustements réciproques. La comparaison des régimes politiques reste utile, mais elle ne saurait remplacer l'observation des autorités concernées, de leurs compétences et des variations territoriales dans le traitement d'une même revendication.

4.2 La peur et les effets variables de la coercition

Davenport inscrit l'étude de la répression dans celle de l'ordre politique et en différencie les instruments, de la surveillance aux restrictions et aux arrestations.[1118] Ces interventions ne constituent pas une variable homogène. Leur nature, leur cible et leur moment doivent être distingués pour comprendre leurs effets sur l'action.

Nous retenons comme hypothèses concurrentes deux mécanismes possibles. L'augmentation du risque peut dissuader la participation et épuiser les ressources. Elle peut également susciter une indignation supplémentaire, des solidarités ou un déplacement des revendications vers la défense des libertés. La coexistence de ces mécanismes est possible : certains participants se retirent tandis que d'autres rejoignent une campagne de soutien. Pour connaître le résultat, il faut documenter les trajectoires et non déduire l'effet d'une mesure de sa seule sévérité apparente.

Cette exigence concerne également les violences au cours des événements. La présence d'affrontements n'établit pas que tous les participants les approuvent ni qu'une organisation les ait décidés. Les catégories utilisées par les autorités, les organisateurs et les médias doivent être attribuées à leurs auteurs. Les séquences temporelles, les lieux et les groupes impliqués comptent.

[1117] Sidney Tarrow, *Power in Movement*, *op. cit.*, chap. 5, « Political Opportunities and Constraints », p. 71–90.
[1118] Christian Davenport, « State Repression and Political Order », *Annual Review of Political Science*, vol. 10, 2007, p. 1–23.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

L'étude des mobilisations perd sa précision lorsqu'elle confond l'ensemble d'une cause, un cortège et les actes de certaines personnes.

4.3 La conversion du nombre en levier de pression

Tilly situe le nombre parmi plusieurs dimensions des démonstrations publiques de soutien, aux côtés de la respectabilité, de l'unité et de l'engagement.[1119] L'ampleur visible prend son sens dans une présentation collective et dans sa réception par des publics. Elle n'est pas une mesure isolée de la capacité à obtenir gain de cause.

Nous distinguons trois propriétés analytiques. L'ampleur mesure l'étendue de la participation ; la capacité collective concerne la coordination et le renouvellement de l'action ; le levier de pression désigne ce que les acteurs peuvent rendre coûteux pour un interlocuteur. Une grève, un boycott, une manifestation et un recours ne sollicitent pas les mêmes dépendances. Un groupe peut être peu nombreux mais occuper une position décisive dans une activité, tandis qu'une cause très soutenue peut ne disposer d'aucun moyen immédiat d'infléchir la décision qui lui importe.

La traduction institutionnelle ajoute une autre difficulté. Obtenir un changement suppose d'identifier qui peut le décider, à quelle échelle et par quelle procédure. L'autorité la plus visible n'est pas toujours celle qui possède toutes les compétences nécessaires. Les demandes concernant un service, un prix ou un droit peuvent engager plusieurs institutions. Cette dispersion peut favoriser des stratégies de renvoi de responsabilité ; elle peut aussi multiplier les points d'accès. Son effet dépend de la capacité du collectif à suivre les engagements et à désigner les interlocuteurs pertinents.

4.4 Définir ce qui compte comme un effet

Giugni élargit l'étude des conséquences au-delà des résultats politiques immédiats, en tenant compte des effets indirects, culturels et institutionnels.[1120] L'absence d'une concession immédiate ne prouve pas l'absence de toute conséquence ; inversement, l'élargissement des effets étudiés ne doit pas rendre leur évaluation impossible.

Pour autant, élargir les effets ne doit pas rendre l'évaluation infalsifiable. Nous proposons de distinguer la reconnaissance publique d'un problème, l'accès à un interlocuteur, une décision formelle, sa mise en œuvre et les transformations des pratiques. Un gain à un niveau n'implique pas un gain aux suivants. Une audition peut rester sans suite ; un texte peut être adopté mais peu appliqué. À l'inverse, une pratique administrative peut évoluer avant toute réforme générale. Les critères et les horizons temporels doivent être annoncés.

Un exemple antérieur permet de matérialiser ces distinctions. En Inde, le Premier ministre annonce le 19 novembre 2021 le retrait des trois lois agricoles et renvoie l'abrogation à une procédure parlementaire ; la présidence enregistre l'assentiment au texte d'abrogation le 30 novembre.[1121] L'annonce et la décision formelle sont donc des observations distinctes. Leur chronologie ne démontre pas, à elle seule, la contribution causale de la mobilisation ni une amélioration ultérieure des conditions de vie. Cet exemple ne se confond pas avec le cas électoral indien de 2026.

L'attribution causale exige enfin un raisonnement contrefactuel prudent. Une décision postérieure à une manifestation peut avoir été préparée auparavant ou résulter d'autres pressions. Il faut rechercher des indices du rôle de la mobilisation : changement de calendrier, reconnaissance de son influence par les décideurs, modification du contenu ou réorientation observable des priorités. En

[1119] Charles Tilly, *Social Movements, 1768–2004*, Boulder, Paradigm Publishers, 2004, chap. 1. Les quatre dimensions sont désignées par WUNC : worthiness, unity, numbers, commitment.

[1120] Marco G. Giugni, « Was it Worth the Effort? The Outcomes and Consequences of Social Movements », *Annual Review of Sociology*, vol. 24, 1998, p. 371–393.

[1121] Prime Minister's Office, « Prime Minister addresses the Nation », 19 novembre 2021 ; President's Secretariat, liste des textes ayant reçu l'assentiment présidentiel, période septembre 2021–janvier 2022, entrée du 30 novembre 2021. Liens dans la bibliographie.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

leur absence, nous parlerons de succession temporelle ou de compatibilité avec une interprétation, plutôt que de causalité démontrée.

5 Méthode et délimitation de la comparaison

5.1 Une comparaison documentaire exploratoire

L'article associe une synthèse théorique problématisée à cinq dépêches de Reuters consacrées à quatre séquences d'octobre 2026. Le corpus a été clos le 25 octobre 2026 ; les références ont été consultées le 26 octobre. Les exemples du Freedom Summer et de l'abrogation agricole indienne éclairent ponctuellement les mécanismes, sans entrer dans ce corpus comparatif. Aucun entretien original, questionnaire ni relevé exhaustif d'activité numérique n'est présenté.

Les quatre séquences sont choisies pour leur visibilité récente et la diversité de leurs objets : conditions de vie et d'études en France, revendications sociales et internationales en Italie, logement en Espagne et procédure électorale en Inde. Cette sélection fournit des contrastes analytiques ; elle n'est pas représentative des mobilisations de chaque pays. Elle privilégie les protestations devenues publiques et ne permet pas de tester les causes du non-déclenchement. Le recours à une même agence réduit certaines différences rédactionnelles, mais ne constitue pas une corroboration indépendante.

5.2 Unités de comparaison et statut des preuves

Nous comparons des séquences, non des sociétés entières : les journées françaises des 17 et 24 octobre, les événements urbains italiens du 24 octobre, la mobilisation espagnole du 3 octobre pour le logement et la protestation indienne du 3 octobre contre la révision des listes électorales. Les dates, les objets et l'implantation diffèrent. Une même grille examine le grief, les acteurs, la coordination, l'interlocuteur visé et la réponse observable. La profondeur documentaire disponible ne permet pas d'évaluer leurs résultats finaux.

Trois niveaux sont séparés : les événements rapportés, les interprétations des acteurs et les mécanismes proposés ici. Une accusation ne devient pas un fait établi par sa reprise ; une succession ne démontre pas une causalité. Nous conservons l'attribution des estimations et distinguons annonce, décision et application. Les cas sont ainsi des mises en discussion du cadre ; ils ne constituent pas quatre tests causaux indépendants.

6 Quatre configurations récentes de mobilisation

6.1 La France et l'épreuve de la convergence

Les dépêches des 24 et 25 octobre décrivent un élargissement des revendications, des conditions scolaires vers le coût de la vie et les services publics, et rapportent des déclarations syndicales sur la convergence entre catégories. Pour le 24 octobre, Reuters mentionne 410 000 participants selon le ministère de l'Intérieur et une estimation syndicale environ deux fois supérieure. Le récit distingue rassemblements largement pacifiques et affrontements dans certaines villes.[1122]

La question est de savoir si l'élargissement se traduit en coordination. La présence de groupes différents accroît potentiellement la visibilité d'une cause, mais n'établit aucun accord sur les priorités ou les conditions d'un compromis. Il faut rechercher des appels communs, des espaces de décision et une réponse concertée aux propositions publiques. C'est la différence entre convergence déclarée et coordination observable. Une journée commune peut constituer un début d'alliance sans fournir encore les règles de sa durée.

Deux journées ne suffisent pas à identifier une tendance stable : le calendrier, les transports, la météo et la perception du risque peuvent influer sur les présences. De même, les comptages concurrents ne doivent pas être moyennés arbitrairement. Pour expliquer les variations, il faudrait suivre les mêmes

[1122] Juliette Jabkhiro, Yann Tessier et Crispian Balmer, « Violence flares in Paris after largely peaceful protests across France », *Reuters*, 24 octobre 2026 ; Crispian Balmer et Juliette Jabkhiro, « French protest groups demand more rallies as Macron faces tough choices », *Reuters*, 25 octobre 2026. Les estimations et déclarations restent attribuées à leurs producteurs.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

localités et connaître les décisions d'engagement ou de retrait. Le cas français pose donc l'épreuve de la convergence sans autoriser à en prononcer prématurément la réussite ou l'échec.

La conversion du refus partagé en capacité de négociation reste ouverte. Il faudrait établir qui est mandaté pour discuter, quelles demandes engagent quelles composantes et quels engagements seraient contrôlables. Le corpus atteste une mobilisation et des interactions conflictuelles ; il n'établit pas encore un changement public durable.

6.2 L'Italie et la différenciation territoriale des interactions

Le 24 octobre, Reuters rapporte des manifestations dans plusieurs villes italiennes contre la guerre et la hausse du coût de la vie, des appels circulant sur les réseaux sociaux et un important dispositif policier. La dépêche décrit une mobilisation largement pacifique à Milan et des affrontements à Turin, Rome et Bologne.[1123]

La variation locale constitue ici le principal intérêt scientifique. Une même date et des thèmes apparentés peuvent correspondre à des compositions sociales, des organisations et des interactions différentes. Il serait donc insuffisant de classer l'ensemble de la séquence sous une catégorie nationale unique, pacifique ou violente. L'unité de comparaison pertinente pourrait être l'événement urbain, replacé dans ses relations avec d'autres événements et avec les appels nationaux.

L'association de revendications sociales et internationales ouvre également une interrogation sur les cadrages. Se trouvent-elles reliées par une interprétation commune des priorités publiques, ou simplement réunies dans une même journée ? Pour répondre, il faudrait examiner les textes des organisateurs, les slogans et les procédures de préparation. L'existence de plusieurs thèmes ne prouve ni incohérence ni unité ; elle fournit une question sur les opérations qui autorisent leur rapprochement.

Enfin, la proximité temporelle avec les mobilisations françaises n'établit pas, à elle seule, une diffusion transnationale. L'identification d'un transfert demanderait des références explicites, des contacts, la circulation d'un appel ou la reprise documentée d'une tactique. Sans ces indices, les causes communes et les processus nationaux restent des explications concurrentes. Le cas italien est donc particulièrement utile pour séparer simultanéité, coordination et imitation, plutôt que pour annoncer l'existence d'un mouvement européen homogène.

6.3 L'Espagne et la transformation d'un enjeu sectoriel en cause publique

Le 3 octobre, Reuters rapporte des manifestations espagnoles pour le logement après le rejet parlementaire de mesures, dans un contexte d'indignation lié notamment à l'expulsion d'une femme de 87 ans à Madrid. Des appels à une grève générale apparaissent dans le rassemblement décrit.[1124]

Cette séquence permet d'interroger l'articulation entre expérience ordinaire et événement focalisateur. Les difficultés d'accès au logement constituent un enjeu distribué entre de nombreuses trajectoires ; une expulsion individualisée peut en offrir une représentation publique. Il s'agit cependant d'une interprétation à vérifier. Pour conclure à un rôle déclencheur de l'événement, il faudrait reconstituer l'activité des collectifs avant et après celui-ci, plutôt que laisser la chronologie journalistique tenir lieu de démonstration causale.

L'objet logement impose aussi d'identifier plusieurs relations de dépendance : revenu, contrat, propriété, crédit et politiques publiques. Tous les participants peuvent souhaiter une amélioration sans soutenir les mêmes instruments. Le passage d'un refus partagé à un accord sur les mesures constitue donc une épreuve de convergence positive. La présence d'un mot d'ordre de grève ne

[1123] *Reuters*, « Protests sweep Italian cities amid heavy security presence, some violence reported », 24 octobre 2026. Les différences locales décrites ne permettent pas de qualifier uniformément la séquence nationale.

[1124] *Reuters*, « Tens of thousands protest across Spain over housing crisis », 3 octobre 2026. Le rejet parlementaire et l'expulsion sont rapportés comme contexte ; leur rôle causal n'est pas isolé dans cette dépêche.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

prouve pas que les organisations en possèdent les moyens ni que les personnes concernées puissent supporter les mêmes coûts.

Le cas espagnol éclaire enfin la traduction institutionnelle. Un rejet parlementaire est une décision identifiable, mais ne renseigne pas à lui seul sur les possibilités ultérieures d'amendement, de négociation ou d'action à d'autres échelles. L'analyse devrait suivre les revendications jusqu'aux instruments proposés et à leur éventuelle mise en œuvre. L'intensification d'une protestation indique une pression ; elle ne permet pas encore de conclure à son efficacité législative ou à l'amélioration effective de l'accès au logement.

6.4 L'Inde et la contestation des conditions de la représentation

Le 3 octobre, Saurabh Sharma décrit à New Delhi une protestation soutenue par la Cockroach Janta Party et des groupes d'opposition contre la révision des listes électorales. Les protestataires dénoncent un avantage donné au parti au pouvoir ; la commission électorale présente l'opération comme une correction et prévoit la réinscription des électeurs éligibles omis. La dépêche rapporte aussi des interpellations.[1125]

Ce cas permet de distinguer une mobilisation portant sur les résultats de l'action publique d'une mobilisation concernant les conditions d'accès à la représentation. L'objet litigieux est ici la procédure électorale elle-même. Une analyse de la contestation doit conserver la différence entre les accusations des mobilisés, les justifications institutionnelles et la vérification indépendante des opérations. La réalité d'une mobilisation ne valide pas automatiquement son diagnostic du fonctionnement électoral.

L'articulation entre acteurs de jeunesse et opposition organisée constitue une deuxième question. Une présence conjointe peut relever d'une alliance, d'un soutien ponctuel ou de stratégies parallèles. Elle ne permet de conclure ni à l'autonomie complète des collectifs ni à leur instrumentalisation. Ces deux interprétations doivent être éprouvées par l'examen des ressources, des décisions et des capacités de contrôle exercées par les participants sur leurs représentants.

Enfin, les restrictions et les interpellations rapportées obligent à distinguer la possibilité formelle d'exprimer un désaccord des conditions concrètes de l'exercice de cette possibilité. Pour documenter un effet de dissuasion ou, inversement, un élargissement de la solidarité, il faudrait suivre les variations du recrutement et les trajectoires des personnes. La séquence indienne enrichit ainsi la comparaison par son objet procédural ; elle ne constitue pas une simple reproduction des revendications sociales observées ailleurs.

7 Discussion et propositions de recherche

7.1 Ce que la comparaison permet de distinguer

Le rapprochement des quatre séquences ne révèle pas une cause unique. Il différencie quatre problèmes : l'élargissement entre catégories en France, les configurations urbaines et les thèmes en Italie, la publicisation du logement en Espagne et la contestation d'une procédure représentative en Inde. Ces prises analytiques ne résument pas les mobilisations de chaque pays. Leur intérêt est de déplacer la comparaison des étiquettes générales vers des relations observables.

Trois dimensions de la convergence peuvent être distinguées : interpréter un problème et ses responsabilités de manière compatible, coordonner des actions et s'accorder sur un résultat acceptable. Elles ne constituent pas une progression obligatoire. Une coalition peut se renforcer dans la rue tout en se divisant devant une proposition d'accord. Cette distinction complète celle entre ampleur, capacité collective et influence : chaque dimension demande ses propres indices et ne peut servir de substitut aux autres.

7.2 Des hypothèses qui peuvent rencontrer des observations contraires

[1125] Saurabh Sharma, « Indian police detain several people in Gen Z-led protests against voter roll changes », *Reuters*, 3 octobre 2026. Les accusations des protestataires et les explications de la commission sont distinguées.

المجلة الدولية للعلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
International Journal of Legal, Economic, and Social Sciences
Doi : https://doi.org/10.63585/KYRB4424
Volume 2 Issue 11
N°13 November 2026
ISSN : 3119-6411

Première proposition : les griefs favorisent l'engagement lorsqu'ils sont reliés à des responsabilités identifiables et à des relations permettant l'action. Il faudrait comparer des personnes exposées à des difficultés analogues et suivre leurs interprétations et leurs conduites. La participation par solidarité limiterait une explication exclusivement fondée sur la privation personnelle.

Deuxième proposition : la visibilité du nombre facilite de nouveaux engagements lorsqu'elle modifie les anticipations de risque ou d'efficacité. Des récits et des traces de recrutement devraient faire apparaître cette modification. Une hausse expliquée par de nouveaux appels ou par une mesure publique supplémentaire constituerait une explication concurrente.

Troisième proposition : l'élargissement renforce la capacité collective si des mécanismes rendent compatibles les contributions de groupes différents. Il faudrait observer les arbitrages, les relais et les procédures de décision. Une croissance des effectifs accompagnée d'une incapacité croissante à décider indiquerait que l'ampleur et la coordination évoluent séparément.

Quatrième proposition : l'influence sur les décisions dépend de la relation entre pression, compétences de l'interlocuteur et transmission des demandes. Une concession entièrement préparée avant la mobilisation affaiblirait son attribution à celle-ci. Un accord annoncé sans mise en œuvre différencierait accès à la négociation et effet matériel.

Cinquième proposition : les réponses coercitives peuvent modifier simultanément le nombre, la composition et les objectifs. Leur effet doit être étudié par des trajectoires : qui se retire, qui entre et quelles activités persistent ? Une nouvelle campagne ne prouverait une continuité que si des liens d'acteurs, de coordination ou de revendications étaient établis.

7.3 Les conditions d'une enquête comparative approfondie

Une enquête approfondie devrait associer chronologies locales, documents d'organisation, entretiens avec participants et non-participants, et suivi des réponses publiques. Les raisons rétrospectivement déclarées seraient confrontées aux traces contemporaines de décision. L'inclusion de tentatives peu suivies et de groupes restés à l'écart permettrait de réduire le biais de sélection des mobilisations visibles.

Les matériaux numériques exigeraient une collecte explicitant plateformes, période, critères d'inclusion et traitement des suppressions. Pour examiner une diffusion entre pays, il faudrait rechercher contacts, références et emprunts identifiables. La simultanéité de protestations et la ressemblance des mots d'ordre restent compatibles avec des processus nationaux indépendants.

Enfin, les effets sur les politiques, les organisations et les biographies doivent être observés à des échéances distinctes. Une concession sectorielle peut coexister avec une fragmentation ; une défaite immédiate peut laisser des compétences, sans garantir leur réutilisation. Ce cadre organise donc une enquête possible et différencie les preuves nécessaires ; le corpus actuel ne permet pas de vérifier l'ensemble des propositions.

Conclusion

Expliquer les mobilisations collectives exige de distinguer ce qui rend une situation insatisfaisante, ce qui conduit à agir avec d'autres et ce qui permet de modifier le comportement d'un interlocuteur. La frustration relative éclaire un écart jugé injustifiable ; la défection et la prise de parole rendent compte de réponses différentes. Les ressources, les cadrages, les identités et les réseaux interrogent ensuite la construction d'une capacité collective, dont les interactions politiques modifient la trajectoire.

Le nombre acquiert une portée à travers ces relations. Il peut informer les participants, rendre un soutien visible et accroître certains coûts pour les autorités. Il ne fournit ni stratégie commune ni garantie d'application. L'analyse doit donc suivre sa conversion en coordination, en levier et en réponse effective, ainsi que les blocages de cette conversion.

Les séquences françaises, italiennes, espagnoles et indiennes servent ici à préciser des mécanismes, non à établir une loi universelle des mobilisations. Leurs différences d'objet et d'échelle interdisent de déduire une dynamique mondiale unique de leur proximité temporelle. L'apport de l'article est de distinguer les dimensions de la convergence et les niveaux de résultat, puis d'indiquer les observations nécessaires pour éprouver leurs relations. La capacité de transformer une décision apparaît ainsi comme un résultat à expliquer, et non comme une propriété contenue dans la seule présence collective.

Bibliographie

Balmer, Crispian, et Juliette Jabkhiro. 2026. « French protest groups demand more rallies as Macron faces tough choices ». *Reuters*, 25 octobre. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Bartusevičius, Henrikas, et Florian van Leeuwen. 2022. « Poor Prospects—Not Inequality—Motivate Political Violence ». *Journal of Conflict Resolution*, vol. 66, n° 7–8, p. 1393–1421. https://doi.org/10.1177/00220027221074647

Benford, Robert D., et David A. Snow. 2000. « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment ». *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 611–639. https://doi.org/10.1146/annurev.soc.26.1.611

Bennett, W. Lance, et Alexandra Segerberg. 2012. « The Logic of Connective Action: Digital Media and the Personalization of Contentious Politics ». *Information, Communication & Society*, vol. 15, n° 5, p. 739–768. https://doi.org/10.1080/1369118X.2012.670661

Davenport, Christian. 2007. « State Repression and Political Order ». *Annual Review of Political Science*, vol. 10, p. 1–23. https://doi.org/10.1146/annurev.polisci.10.101405.143216

Fillieule, Olivier. 2001. « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel ». *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1–2, p. 199–215. https://doi.org/10.3406/rfsp.2001.403613

Giugni, Marco G. 1998. « Was it Worth the Effort? The Outcomes and Consequences of Social Movements ». *Annual Review of Sociology*, vol. 24, p. 371–393. https://doi.org/10.1146/annurev.soc.24.1.371

Granovetter, Mark. 1978. « Threshold Models of Collective Behavior ». *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 6, p. 1420–1443. https://doi.org/10.1086/226707

Gurr, Ted Robert. 1970. *Why Men Rebel*. Princeton, Princeton University Press.

Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

Jabkhiro, Juliette, Yann Tessier et Crispian Balmer. 2026. « Violence flares in Paris after largely peaceful protests across France ». *Reuters*, 24 octobre. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Jasper, James M. 2011. « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research ». *Annual Review of Sociology*, vol. 37, p. 285–303. https://doi.org/10.1146/annurev-soc-081309-150015

McAdam, Doug. 1986. « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer ». *American Journal of Sociology*, vol. 92, n° 1, p. 64–90. https://doi.org/10.1086/228463

McCarthy, John D., et Mayer N. Zald. 1977. « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory ». *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, p. 1212–1241. https://doi.org/10.1086/226464

Neveu, Érik. 2025. *Sociologie des mouvements sociaux*. 8e éd. Paris, La Découverte, collection Repères. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Olson, Mancur. 1965. *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

President's Secretariat. 2022. « List of Central Bills Assented by the President ». Période du 1er septembre 2021 au 31 janvier 2022, entrée « The Farm Laws Repeal Bill, 2021 », assentiment du 30 novembre 2021. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Prime Minister's Office. 2021. « Prime Minister addresses the Nation ». Press Information Bureau, 19 novembre. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Reuters. 2026a. « Tens of thousands protest across Spain over housing crisis ». 3 octobre. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Reuters. 2026b. « Protests sweep Italian cities amid heavy security presence, some violence reported ». 24 octobre. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Sharma, Saurabh. 2026. « Indian police detain several people in Gen Z-led protests against voter roll changes ». *Reuters*, 3 octobre. Document en ligne (consulté le 26 octobre 2026).

Tarrow, Sidney. 1998. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. 2e éd. Cambridge, Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511813245

Tilly, Charles. 2004. *Social Movements, 1768–2004*. Boulder, Paradigm Publishers. Réédition numérique chez Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315632063

van Zomeren, Martijn, Tom Postmes et Russell Spears. 2008. « Toward an Integrative Social Identity Model of Collective Action: A Quantitative Research Synthesis of Three Socio-Psychological Perspectives ». *Psychological Bulletin*, vol. 134, n° 4, p. 504–535. https://doi.org/10.1037/0033-2909.134.4.504